

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 6 (1914)
Heft: 3

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE SYNDICALE

SUISSE

Organe de l'Union suisse des Fédérations syndicales

Abonnement: 3 fr. par an
Pour l'Étranger: Port en sus

Rédaction: Secrétariat de l'Union suisse des Fédérations syndicales, Kapellenstrasse 6, Berne
Téléphone 1808 o o o o o o o o o o Compte de chèques po-taux N° III 1366

Expédition et administration: o
Imprim. de l'Union, Berne

SOMMAIRE:

	Page		Page
1. La classe ouvrière suisse et la politique douanière	37	5. Capitalistes assassins	50
2. Mouvements de salaire et luttes économiques en Suisse	43	6. La situation économique en Angleterre en 1913	52
3. Les conquêtes du capitalisme américain et la ruine de la maison Vautier, à Grandson	47	7. L'Émigration en France	53
4. Le congé du samedi après-midi en Suisse, et tout particulièrement dans l'industrie textile	48	8. Mouvement syndical international	54
		9. Faits divers	56

La classe ouvrière suisse et la politique douanière.

Conférence de Jacob Lorenz au congrès ouvrier suisse à Lucerne, 1914.

C'est une vieille vérité que l'ouvrier est exploité de deux côtés à la fois: Comme vendeur de sa force de travail par l'entrepreneur, comme acheteur de marchandises par le marchand. Il faut, autant que faire se peut, que le syndicat fasse disparaître cette exploitation de la force de travail, ou tout au moins la diminue, et que la coopération fasse la même besogne pour la puissance d'achat de l'ouvrier. Mais le renchérissement continu de la vie, en ces dernières années, a aussi attiré l'attention des ouvriers sur la signification de la hausse des prix pour leur niveau de vie. Les salaires de la plupart des travailleurs n'ont pas suivi la même marche que les augmentations des prix.

Prix plus élevés et salaires moindres, telle est la caractéristique du mouvement actuel.

On sait, aujourd'hui, que le renchérissement est un phénomène international dont les causes sont toutes naturelles. Je ne veux pas examiner, pour l'heure, quelles sont ces causes naturelles. Nous ne pouvons pas encore les supprimer aujourd'hui. Mais nous pouvons parler de la hausse artificielle des prix, qui a pour cause la politique douanière. Quand l'État pratique une politique douanière qui met en danger nos conditions de vie, alors n'avons-nous pas le droit de nous défendre contre une aggravation de nos moyens d'existence, au même titre que quand un patron cherche à diminuer nos salaires? Car nos conditions de vie sont telles qu'elles ne peuvent tolérer aucune diminution.

Et ce n'est pas là une phrase, mais bien un fait que les ouvriers connaissent, pour le vivre chaque jour, et qui peut être prouvé par des chiffres.

Dans ce but de preuve, je me sers de quelques-uns des résultats principaux de notre statistique des budgets de famille, qui en englobe 800 en chiffres ronds. Comment celles-là vivent-elles? Et nous ne nous sommes pas contentés de nous adresser à des familles ouvrières. On nous aurait sans doute reproché d'avoir fait besogne unilatérale. Nous avons fait entrer dans notre enquête des familles à 4000, 5000 et plus de revenu annuel réel. Et ainsi nous avons pu recueillir une riche documentation comparative. Nous avons examiné, très soigneusement, au point de vue de la statistique, les budgets annuels de 64 familles avec un revenu jusqu'à 2000 francs, de 193 avec un revenu de 2001 à 2500 francs, de 209 avec 2501 à 3000 francs, de 143 avec 3001 à 3500 francs, de 66 avec 3501 à 4000 francs, de 77 avec 4001 à 5000 francs et de 33 enfin avec un revenu supérieur à 5000 francs. Vous me direz, avec raison, qu'en réalité le taux général des revenus est bien inférieur à ce que nous apportons ici, autrement dit que le pour cent des familles à maigres revenus est, en fait, beaucoup plus élevé qu'il n'apparaît dans nos données. Je suis d'accord. Et je vais même plus loin. Je dis que nous avons ici surtout des familles qui sont dans des situations parfaitement bien ordonnées. La grande masse de ceux qui sont dans une situation mauvaise, ne peut rien inscrire, puisqu'elle n'a que des dettes, et des dettes à payer. Tous nos chiffres sont donc des chiffres par trop optimistes. Et malgré cela, ils nous révèlent bien des situations misérables.

Ce qui intéressera, avant tout, c'est de savoir si ces personnes ont pu économiser quelque chose pour les jours de maladie ou pour le soir de la vie. Car c'est là ce qui est vraiment important, c'est de savoir si le travailleur gagne assez pour que les bonnes journées assurent quand même son existence durant les mauvaises. N'est-ce point là la formule célèbre de la cigale et de la fourmi, au moyen de laquelle les philistins et ceux qui ne sont